

# PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du : 06 NOVEMBRE 2018

n° de la séance : 1

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 23

Quorum : 15

Nom et prénom du président de séance : Bertrand SALINIER

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Julie VERLEURE

Liste et qualité des membres présents :

M. Salinier Principal Mme Renard Adjointe gestionnaire Mme Saïtos Adjointe directrice de SEGPA Mme Suong CPE	M. Douillard Personnalité qualifiée Mme Fremy Personnalité qualifiée
M. Latour ATTEE Mme Froustey ATTEE	Mme Fellih Parent d'élève Mme Lebreton Parent d'élève Mme Mouton Parent d'élève M. Berthomé Parent d'élève M. Crespin Parent d'élève Mme Crozat Parent d'élève
Mme Verleure Professeur Mme Vieuille Professeur M. Mazel Professeur Mme Barat Professeur Mme Odabas Assistant d'Education M. Baffoigne Professeur	M. Bisson élève Mme casteignau élève Mme Pit élève

Excusés : Mme Ajon

Absents : Mme Mourlot, M. Respaud, M. Siri, Mme Forzy Raffard

Ordre du jour :

## *I – FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT*

- Approbation du procès-verbal du 26/06/2018
- Approbation de l'ordre du jour
- Règlement intérieur C.A
- Installation du C.A et des Commissions
- Désignation du Conseil pédagogique
- Désignation du Conseil de Vie Collégienne (CVC)
- Délégation de signature
- Contrats et convention : Liste
- PPMS
- Contrat AESH
- Attribution logements de fonction
- Critères d'attribution Fonds Sociaux

## *II – DOMAINES DE L'ACTION ÉDUCATIVE*

- Structure pédagogique rentrée 2018
- Dispositifs spécifiques
- Voyages scolaires : - Charte voyage scolaire

- Programmation annuelle

*III – AFFAIRES FINANCIERES*

- Décisions budgétaires modificatives pour info

*IV – QUESTIONS DIVERSES*

Vous voudrez bien me faire parvenir les questions diverses 48h avant la date du Conseil d'Administration, soit dimanche 4 novembre à 17h45 au plus tard.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

En cas d'absence ou d'impossibilité, prendre contact avec le secrétariat et votre suppléant

Le Principal,



B. SALINIER

**Ouverture de la séance à 17h45 – 21 membres**  
**Quorum : 15 , le quorum est atteint à l'ouverture de séance.**

## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **1°) Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 Juin 2018**

Aucune remarque n'est formulée concernant le Procès-verbal du 26 juin 2018 qui est adopté à l'unanimité.

*(Transmis à l'ensemble des membres du CA par voie numérique avec la convocation.)*

Résultat du vote

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Acte n°2018-2019-1

### **2°) Approbation de l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 06 novembre 2018**

Le principal propose l'ajout de deux point à l'ordre du jour pour information : commission de pilotage J. Ellul 2.0 et information masse salariale état et la convention-contrat de télésurveillance.  
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Résultat du vote

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-2

### **3°) Règlement intérieur du CA**

M. SALINIER présente le règlement intérieur qui cadrera les séances du Conseil d'Administration de l'année 2018-2019

Le règlement intérieur est soumis au vote.

***Le règlement intérieur du CA est joint au présent PV en annexe.***

***17h55 arrivée de Mme Fellih***

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

**Acte n° 2018-2019.-3..**

## I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### 4°) Installation du CA et des commissions

M. SALINIER rappelle la composition et le rôle du Conseil d'Administration qui se réunit au moins trois fois dans l'année à la fois sur ses compétences décisionnelles et consultatives.

#### Installation du Conseil d'administration

##### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Composition CA	Nbre	CONSEIL D'ADMINISTRATION	
		Titulaires	Suppléants
<b>De Droit</b>	1	B. SALINIER	
	2	M. RENARD	
	3	E. SAITOS	
	4	L. SUONG	
<b>Conseil Départemental</b>	1	E. AJON	-
	2	J. RESPAUD	-
<b>Commune</b>	1	J. SIRI	-
	2	F. FORZY	-
<b>Pers. Qualifiée</b>	1	H. DOUILLARD	-
	2	F. FREMY	-
<b>Enseignants &amp; AED</b>	1	S. ODABAS	-
	2	F. BAFFOIGNE	-
	3	F. MAZEL	-
	4	C. VIEUILLE	-
	5	J. VERLEURE	-
	6	N. BARAT	-
<b>ATOSS</b>	1	C. FROUSTEY	-
	2	J. LATOUR	-
<b>Parents d'Elèves</b>	1	M. DURAND	S. HOUDUSSE
	2	G. LE BRETON	L. TRIMALDI
	3	A. FELLIH	C. CHERRUAU
	4	A. CROZAT	F. SELIER
	5	A. MOURLOT	L-G. BARDURY
	6	J. BERTHOME	J. PEDRONO
	7	N. CRESPIEN	K. MOUTON
<b>Elèves</b>	1	M. PIT	N. RMICHI
	2	G. BISSON	A. CRESPIEN
	3	E. CASTEIGNAU	H. AZOUAGH

## I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

18h09 Arrivée de Mme Lebreton

### 4°) Installation du CA et des commissions

M. le Principal rappelle le rôle et les modalités d'élection de chacune des commissions. Chacun des collèges s'étant réuni au préalable pour procéder aux élections, les commissions sont composées et peuvent être mises en place :

#### Mise en place de la commission permanente

##### COMMISSION PERMANENTE 2018 - 2019

	Nbre	Commission Permanente	
		Titulaires	Suppléants
De Droit	1	B. SALINIER	
	2	M. RENARD	
	3	E. SAITOS	
	4		
Conseil Départemental	1	E. AJON	J. RESPAUD
	2		
Commune	1		
	2		
Pers. Qualifiée	1		
	2		
Enseignants & AED	1	F. BAFFOIGNE	C. VIEUILLE
	2	S. ODABAS	F. MAZEL
	3	J. VERLEURE	M. BARAT
	4		
	5		
	6		
ATOSS	1	C. FROUSTEY	J. LATOUR
	2		
Parents d'Elèves	1	M. DURAND	L-G. BARDURY
	2	G. LE BRETON	N. CRESPIN
	3	J. BERTHOME	C. CHERRUAU
	4		
	5		
	6		
	7		
Elèves	1	M. PIT	N. RMICHI
	2		
	3		

# I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

## 4°) Installation du CA et des commissions

### Mise en place du Conseil de discipline

CONSEIL DE DISCIPLINE 2018 - 2019

	Nbre	Conseil de Discipline	
		Titulaires	Suppléants
<b>De Droit</b>	1	B. SALINIER	
	2	M. RENARD	
	3	L. SUONG	
	4		
<b>Conseil Départemental</b>	1		
	2		
<b>Commune</b>	1		
	2		
<b>Pers. Qualifiée</b>	1		
	2		
<b>Enseignants &amp; AED</b>	1	C.VIEUILLE	S. ODABAS
	2	F. MAZEL	F. BAFFOIGNE
	3	N. BARAT	
	4	J.VERLEURE	
	5		
	6		
<b>ATOSS</b>	1	J. LATOUR	C. FROUSTEY
	2		
<b>Parents d'Elèves</b>	1	A. MOURLOT	F. SELLIER
	2	S. HOUDUSSE	J. PEDRONO
	3	A. FELLIH	A. CROZAT
	4		
	5		
	6		
	7		
<b>Elèves</b>	1	G. BISSON	A. CRESPIE
	2	E. CASTEIGNAU	H. AZOUAGH
	3		

**4°) Installation du CA et des commissions**

**Mise en place de la Commission Hygiène et Sécurité**

**COMMISSION HYGIENE ET SECURITE 2018-2019**

		CHS	
<b>De Droit</b>	1	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
	2	B. SALINIER	
	3	M. RENARD	
	4	L. SUONG	
<b>Conseil Départemental</b>	1		
	2	E. AJON	J. RESPAUD
<b>Commune</b>	1		
<b>Pers. Qualifiée</b>	1		
<b>Enseignants &amp; AED</b>	1		
	2	F. BAFFOIGNE	N. BARAT
	3	F. MAZEL	J. VERLEURE
	4		
	5		
	6		
<b>ATOSS</b>	1		
	2	C. FROUSTEY	J. LATOUR
<b>Parents d'Elèves</b>	1		
	2	K. MOUTON	G. LE BRETON
	3	N. CRESPIN	M. DURAND
	4		
	5		
	6		
<b>Elèves</b>	1	G. BISSON	A. CRESPIN
	2	M. PIT	N. RMICHI
	3		
	4		

## I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### 4°) Installation du CA et des commissions

#### Mise en place du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE 2018 - 2019

	Nbre	CESC 8 membres	
		Titulaires	Suppléants
De Droit	1	B. SALINIER	
	2	M. RENARD	
	3	E. SAITOS	
	4	L. SUONG	
Conseil Départemental	1		
	2		
Commune	1		
Pers. Qualifiée	1		
Enseignants & AED	1	N. BARAT	
	2	C. VIEUILLE	
	3	S. FARGUES	
	4	D. PINSON	
	5	C. YAIGRE	
	6		
ATOSS	1	J. LATOUR	C. FROUSTEY
	2		
Parents d'Elèves	1	F. SELLIER	L. TRIMALDI
	2	A. CROZAT	J. PEDRONO
	3		
	4		
	5		
	6		
Elèves	1	E. CASTEIGNAU	H. AZOUAGH
	2		
	3		
	4		



## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **4°) Installation du CA et des commissions**

- **Mise en place de la commission éducative**

Elle est destinée à favoriser le dialogue avec l'élève et à faciliter l'adoption d'une mesure éducative personnalisée. Elle peut également donner un avis au chef d'établissement concernant l'engagement de procédures disciplinaires. Elle assure le suivi de l'application des mesures de prévention, d'accompagnement et de responsabilisation, ainsi que des mesures alternatives à la sanction.

Elle sera présidée par le chef d'établissement ou son adjoint, elle comprendra des personnels de l'établissement dont au moins 1 professeur, 1 représentant des élèves, 1 représentant des parents d'élèves.

- **Mise en place du conseil école collège**

Le conseil Ecole-Collège associe un collège public et les écoles publiques de son secteur de recrutement afin de contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège.

Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations.

Ce conseil est présidé par le Principal et le principal adjoint et comprend l'IEN, la Conseillère pédagogique, la CPE, Infirmière, professeurs principaux de 6<sup>ème</sup> et 1 professeur représentant par discipline et les professeurs des écoles de CM2.

- **Mise en place du conseil pédagogique**

Le conseil pédagogique favorise la concertation entre les professeurs. Il participe à l'autonomie pédagogique des établissements. Le conseil pédagogique est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement. Il prépare la partie pédagogique du projet au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement ;

- au moins un professeur par champ disciplinaire ;
- le conseiller principal d'éducation ;
- l'infirmière

***Le conseil pédagogique du collège associera toute personne dont la consultation sera jugée utile en fonction des sujets traités, il sera présidé par le chef d'établissement ou son adjoint.***

## I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### 4°) Installation du CA et des commissions

#### Mise en place du Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Le conseil de vie collégienne est un lieu privilégié d'échanges, de dialogue, d'expression et de réflexion pour les élèves grâce auquel ils peuvent s'engager activement dans la vie de l'établissement en étant force de propositions.

#### Les objectifs principaux :

- donner la parole aux élèves
- favoriser l'apprentissage des élèves à la démocratie et à la citoyenneté
- favoriser l'expression collégienne et l'encadrer
- permettre aux élèves d'impulser des actions et favoriser les initiative

#### CONSEIL de VIE COLLEGIENNE (CVC) 2018-2019

		CVC	
<b>De Droit</b>	1	<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
	2	B. SALINIER	
	3	L.SUONG	
	4	M. RENARD	
<b>Conseil Départemental</b>	1	E.SAITOS	
	2		
<b>Pers. Qualifiée</b>	1		
<b>Enseignants &amp; AED</b>	1		
	2	N. BARAT	F. BAFFOIGNE
	3	S.ODABAS	M. VERLEURE
	4		
	5		
	6		
<b>ATOSS</b>	1		
	2		
<b>Parents d'Elèves</b>	1		
	2	L-G BARDURY	J. BERTHOME
	3		
	4		
	5		
	6		
<b>Elèves</b>	1	J. THOS LEGA	
	2	E. CASTEIGNAU	
	3	A. CRESPIN	
	4	E. HO	
	5	Z. BERTHOME	
	6	L. GALTIER	
	7	M. PIT	
	8	A. FOUSSIER	

## I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### 4°) Installation du CA et des commissions

#### Mise en place du comité pilotage J. Ellul 2.0

Avant-projet définitif du collège J. Ellul rue Mayaudon est terminé (25/09). Maintenant le projet est en phase de consultation des entreprises jusqu'en juin 2019.

Néanmoins le comité de pilotage du collège peut être encore sollicité.

#### Comité pilotage J. Elleul 2.0 2018-2019

<i>Composition</i>	<i>Nbre</i>	<b>Ellul 2.0</b>	
		<i>Titulaires</i>	<i>Qualité</i>
<b>De Droit</b>	1	B. SALINIER	CE
	2	M. RENARD	Adj G
	3	E. SAITOS	Dir Segpa
	4	L. SUONG	CPE
<b>Enseignants &amp; AED</b>	1	S. ODABAS	AED
	2	F. BAFFOIGNE	Educ Art.
	3	F. MAZEL	Techno.
	4	V. MAZURIER	CDI
	5	M. BAENE GUIRAO	Lettres
	6	B. BRIDENNE	EPS
	7	V. BOVE	Sciences
	8	N. BARAT	PLP Segpa
<b>ATOSS</b>	1	J. LATOUR	Chef cuisine
	2	JF ZIOBRIO	Agent maintenance
<b>Parents d'élèves</b>	1		
<b>Elèves</b>	1		
	2		

Représentants de parents : M. CRESPIEN et Mme CROZAT

Représentants élèves : Mme PIT et Mme CASTEIGNAU

ATTEE ; Mme FROUSTEY

## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **5°) Délégation de signature**

Délégation est donnée à Madame RENARD Mathilde en qualité d'Adjointe gestionnaire, à l'effet de signer au nom de l'ordonnateur :

- Bons de commande
- Les Mandatements
- Les Ordres de recettes
- Les Ordres d'annulation de recettes
- Les DBM
- Les ordres de reversement
- Les réimputations
- Les ordres de paiement
- Les rejets

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018-2019** -4

Délégation actée jusqu'au départ de poste d'une des deux parties

Délégation est donnée à Madame SAÏTOS Elisabeth en qualité de Directrice de SEGPA, à l'effet de signer au nom de l'ordonnateur :

- Les bulletins trimestriels
- Les décisions d'orientation
- Les notifications de sanctions
- Les conventions de mini-stages et séquences d'observation.
- Tout autre document à caractère pédagogique
- Autorisation d'absence des personnels

Délégation actée jusqu'au départ de poste d'une des deux parties

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

#### **Acte n° 2018-2019** -5

## 6°) Contrats et conventions

M. SALINIER demande l'autorisation pour la signature des contrats et nouvelles conventions suivantes :

- Convention Ouvrir l'école aux parents

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-6

- CAP D'AGIR

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-7

- Philippe ROUSSEAU CESC Sommeil

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-8

- Mise à disposition expo « Dessins pour la paix »

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-9

- Contrat de télésurveillance –société ABT

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019-10

## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **7°) PPMS**

Monsieur le Principal informe le Conseil d'Administration de la réactualisation du PPMS

### **8°) Recrutement d'un accompagnant des élèves en situation de handicap**

- **Le recrutement :**

Monsieur le Principal soumet au vote l'autorisation d'embaucher un AESH, à hauteur de 0.5 ETP afin d'assurer des missions d'AVS pour l'accompagnement d'élèves en situation de handicap au sein du collège ET DE EMPU Le Point du Jour Bordeaux

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

[Acte n° 2018-2019-11](#)

### **9°) Attribution des logements de fonction**

**N°103 Bertrand SALINIER Principal NAS depuis le 01.09.2018**

**N°104 Mathilde RENARD Adjointe gestionnaire NAS depuis le 01.09.2013**

**N°105 Laksmy SUONG CPE NAS depuis le 01.09.2012**

**N°106 Jean-François ZIOBRO ATTEE Maintenance NAS depuis le 01.09.2013**

**N°107 Logement insalubre non attribué**

**N°108 Pôle Jeunesse Conseil départemental de la Gironde**

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

[Acte n° 2018-2019-12](#)

## **I - FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT**

### **10) Critères d'attribution des fonds sociaux**

#### **Critères d'attribution du Fonds Social des Cantines**

L'objet des fonds sociaux est de répondre aux besoins élémentaires et essentiels de l'élève pour assurer une scolarité sereine et sans rupture. Ils sont destinés à faire face à des situations difficiles ponctuelles pour couvrir différents frais liés à la scolarité et tout particulièrement la demi-pension.

Le fonds social pour les cantines a pour objet de faciliter l'accès à la restauration scolaire du plus grand nombre de collégiens.

Les aides accordées au titre du fonds social pour les cantines doivent permettre de faire face à tout ou partie des dépenses relatives aux frais de restauration. Toutefois, la gratuité de la restauration ne pourra être accordée qu'à titre exceptionnel et pour une durée limitée.

Prise en compte de toutes les ressources (salaires, pension, allocations, etc...) déduction faite du montant du loyer.

Pour le calcul du quotient familial, un point est attribué par personne vivant au foyer, et un point supplémentaire si un parent élève seul ses enfants.

#### **Barème d'attribution :**

Le montant de l'aide sera modulé en fonction du quotient familial.

- |  |                     |
|--|---------------------|
| • Quotient familial inférieur à 350 €            | de 76% jusqu'à 100% |
| • Quotient familial compris entre 350 € et 400 € | de 51 % jusqu'à 75% |
| • Quotient familial compris entre 400 € et 550 € | jusqu'à 50%         |
| • Quotient familial supérieur à 550 €            | refus               |

Chaque dossier est étudié en commission, qui accordera l'aide en fonction de l'évolution de la situation familiale. Toutes ces dispositions sont à moduler en fonction des subventions annuellement accordées par l'Etat.

Le Chef d'établissement peut accorder à titre exceptionnel une aide à une famille dont le dossier est présenté par l'assistante sociale. Il en informera la commission à postériori.

#### **Critères d'attribution du Fonds Social des Collégiens**

Ces fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens ou leurs familles pour assumer les dépenses de scolarité et de vie scolaire.

Cette aide doit permettre :

- d'assurer une scolarité sereine et sans rupture de l'élève en contribuant aux dépenses de vêtements, de matériels professionnels ou de sport, de fournitures scolaires...
- d'éviter toute forme d'exclusion notamment pour les dépenses relatives aux transports et sorties scolaires
- de satisfaire les besoins élémentaires et essentiels de l'élève, notamment en termes de soins bucco-dentaires, d'achat de lunettes, d'appareils auditifs ou dentaires.

Cette liste de dépenses de scolarité et de vie scolaire n'est pas limitative.

La commission statuera sur une participation forfaitaire.

<b>Résultat du vote</b>	
<b>Pour</b>	<b>23</b>
<b>Contre</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>0</b>

**Acte n° 2018-2019-13**

## II – DOMAINE DE L'ACTION EDUCATIVE

### 1°) Structure pédagogique rentrée 2018

M. Salinier présente la structure pédagogique à la rentrée de septembre 2018. Le collège compte à la date de ce CA **316 élèves** (soit +1 élève de plus qu'au 30/06 l'année dernière) répartis dans 18 sections dont 4 d'enseignement adapté, un dispositif ULIS et une UPE2A (NSA):

	6ème	5ème	4ème	3ème	Total
<b>Effectifs</b>	<b>66</b>	<b>60</b>	<b>55</b>	<b>54</b>	<b>235</b>
<b>Divisions</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>ULIS</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>12</b>
<b>UEP2A</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>14</b>
<b>Effectif moyen</b>	<b>24</b>	<b>22,3</b>	<b>20</b>	<b>20,7</b>	
<b>SEGPA</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>55</b>
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>77</b>	<b>79</b>	<b>316</b>

- **6ème:**
  - +4h atelier lecture
  - Groupe piscine/EPS
  - +1h/classe Co-enseignement en Mathématique 6ème
  - +0,5h/classe Sciences/Techno
  - +1h dédoublement en LV1 6ème
  - +1h dédoublement en lettres 6ème
  - +2h bilangue de continuité Allemand
  
- **5ème:**
  - +1h/classe Co-enseignement en Mathématique 5<sup>ème</sup>
  - +1h/classe dédoublement en lettres 5<sup>ème</sup>
  - +2h LCA
  
- **4ème:**
  - +1h/classe Co-enseignement en Mathématique 4<sup>ème</sup>
  - +1h/classe dédoublement en lettres 4<sup>ème</sup>
  - +2h LCA
  - 2h euro Anglais
  
- **3ème:**
  - +1,5h préparation DNB Lettres
  - +1,5h préparation DNB H/G
  - +1,5h préparation DNB Mathématiques
  - +2h LCA
  - +1h Euro Anglais
  
- **Cycle 3 et cycle 4 :**
  - +2h chorale
  - +2h atelier de pratique artistique
  - +1160 HSE accompagnement éducatif (devoirs faits, tutorat, atelier éducatif,.....).
  - +9,5 IMP pour coordination différents dispositifs



### 3°) Voyages scolaires

- Charte voyage

M. SALINIER lit la charte voyage.

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Acte n° 2018-2019 -14

## **II – DOMAINE DE L'ACTION EDUCATIVE**

### **3°) Voyages scolaires**

- **Programme annuel : Espagne, Allemagne, Hourtin**

M. SALINIER propose de voter les principes des voyages en Espagne, Allemagne et Hourtin ainsi que leurs budgets.

#### **PRINCIPE DU VOYAGE EN ESPAGNE**

*Le voyage aura lieu la semaine du lundi 8 avril au vendredi 12 avril 2019 et concerne les élèves de 4ème et 3ème espagnol LV2 et Latinistes.*

*Les élèves germanistes et latinistes sont également invités mais ne sont pas prioritaires puisque déjà concernés par le séjour en Allemagne.*

*Le voyage a pour but de découvrir l'histoire des différentes invasions en Espagne (romaines et arabes principalement) et d'apprécier le visage actuel du pays qui garde de magnifiques vestiges archéologiques.*

*C'est pourquoi nous nous rendrons à Valence et découvrirons, dans une déambulation guidée le centre historique de la ville construite sur des ruines romaines et bel exemple de l'architecture mozarabe.*

*Nous ne pourrons visiter la ville sans découvrir la Cité des Arts et des Sciences qui inscrit la ville dans la modernité.*

*Par la suite nous nous rendrons à Tarragone, une des plus anciennes et mieux conservées des cités antiques. Pour faire vivre cette immersion dans le temps, les élèves bénéficieront d'une visite guidée et d'activités pédagogiques qui leur permettront d'appréhender l'histoire des romains et se faire une idée de leur quotidien.*

*Cette visite sera complétée par la visite du site exceptionnel d'Empuries première cité greco-romaine d'Espagne. Le site archéologique entre mer et montagne permettra aux élèves de concevoir la cité romaine dans son ensemble : la vie quotidienne, les jeux, la politique, les commerces. L'immersion sera totale !*

*Puis nous rentrerons la soirée du vendredi*

<b>Résultat du vote</b>	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

## BUDGET DU VOYAGE EN ESPAGNE

### BUDGET DE VOYAGE SCOLAIRE ESPAGNE 2019

Voyage scolaire à destination de :	TARRAGONE	Classe :	30
Dates du voyage :	6 AU 10 MAI 2019	Nombre d'élèves :	30
Responsable du voyage :	M. TOLILA	Nombre d'accompagnateurs :	4

DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Prix / personne	Nbre pers	Prix total	Libellé	Recettes	Nbre pers	Total ressources
<b>Dépenses élèves</b>				<b>Subventions et dons</b>			
Transport PROFS	130.00 €	4	520.00 €				
Transport ELEVES	130.00 €	30	3 900.00 €	PART accompagnateurs	338.44 €	4	1 353.74 €
<b>Total TRANSPORT</b>			<b>4 420.00 €</b>				
Hebergement PROFS	146.82 €	5	734.09 €				
Hebergement ELEVES	146.82 €	30	4 404.53 €				
<b>Total Hebergement</b>			<b>4 991.80 €</b>				
MUSEO VALENCE PROFS	6.2283737	4	24.91 €	Foyer : Maison des Collégiens	15.00 €	30	450.00 €
MUSEO VALENCE ELEVES	7.06 €	30	211.76 €	Part REP Collège	20.00 €	30	600.00 €
<b>Total MUSEO VALENCE</b>			<b>240.00 €</b>				
VISITE GUIDE VALENCE PROFS	11.9896194	4	47.96 €				
VISITE GUIDE VALENCE ELEVES	13.59 €	30	407.65 €				
<b>Total MUSEO VALENCE</b>			<b>462.00 €</b>				
VISITE TARRAGONA PROFS	3.50 €	4	14.01 €				
VISITE TARRAGONA ELEVES	3.97 €	30	119.12 €				
<b>Total TARRAGONA</b>			<b>135.00 €</b>				
VISITE EMPURIES PROFS	3.19 €	4.00 €	12.77 €				
VISITE EMPURIES ELEVES	3.62 €	30	108.53 €				
<b>Total EMPURIES</b>			<b>123.00 €</b>				
régie			145.00 €	participation des familles	270 €	30	8 113.06 €
<b>TOTAL dépenses</b>			<b>10 516.80 €</b>	<b>TOTAL recettes</b>			<b>10 516.80 €</b>

Part accompagnateurs : 1353.74 euros  
 Maison des collégiens : 450 euros  
 Part REP Collège : 600 euros  
 Participation des familles : 270 euros / élève.

Résultat du vote	
Pour	22
Contre	0
Abstention	1

**Acte n° 2018-2019-16**

## PRINCIPE DU VOYAGE EN ALLEMAGNE

Appariement Berlin (15.03.2019 au 22.03.2019)

-Dans le cadre du parcours d'Education artistique et culturel les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> LV2 Allemand (21 élèves)

-2 accompagnateurs

-Visites et activités dans Berlin, immersion en famille Germaniste

-Lieu : Berlin

-Réception des Correspondants Allemands du 5 au 12 Avril 2019

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

[Acte n° 2018-2019-17](#)

## BUDGET DU VOYAGE EN ALLEMAGNE

BUDGET DE VOYAGE SCOLAIRE ALLEMAGNE 2019							
Voyage scolaire à destination de :		Allemagne		Classe :			
Dates du voyage :				Nombre d'élèves :		18	
Responsable du voyage :		Mme DUBOIS		Nombre d'accompagnateurs :		3	
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Prix / personne	Nbre pers	Prix total	Libellé	Recettes	Nbre pers	Total ressources
Dépenses élèves				Subventions et dons			
Transport PROFES	99.60 €	2	199.20 €				
Transport ELEVES	109.09 €	21	2 290.83 €	PART accompagnateurs	231.60 €	2	463.20 €
Total TRANSPORT							
TRANSPORT Allemagne PROFES	37.00 €	2	74.00 €				
TRANSPORT Allemagne ELEVES	37.00 €	21	777.00 €				
TOTAL train en Allemagne							
VISITE BERLIN PROF	60.00 €	2	120.00 €				
VISITE BERLIN ELEVES	60.00 €	21	1 260.00 €	RESTE ECHANGE	95.30 €	21	2 001.40 €
TOTAL LOGEMENT				FOYER	21.00 €	21	441.00 €
VISITE BORDEAUX PROFES	35.00 €	2	70.00 €				
VISITE BORDEAUX ELEVES	35.00 €	21	735.00 €				
TOTAL visite France							
régie			200.00 €	participation des familles	135 €	21	2 839 €
<b>TOTAL dépenses</b>			<b>5 745.00 €</b>	<b>TOTAL recettes</b>			<b>5 745.00 €</b>

Part accompagnateurs : 463.20 euros

Maison des collégiens : 441 euros

Participation des familles : 135 euros

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

[Acte n° 2018-2019-18](#)

## PRINCIPE DU VOYAGE A HOURTIN

Voyage à Hourtin (17/06/2019 au 21/06/2019)  
 Activités sportives de pleine nature , les élèves de 4<sup>ème</sup> (32).  
 4 accompagnateurs  
 Activités nautiques UCPA (voile, surf,.....)  
 Lieux : Hourtin  
 Vote du principe

Résultat du vote	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

[Acte n° 2018-2019](#)-19

## BUDGET DU VOYAGE A HOURTIN

BUDGET DE VOYAGE SCOLAIRE HOURTIN 2019							
Voyage scolaire à destination de :		HOURTIN		Classe :			
Dates du voyage :		17.06.2019 AU 21.06.2019		Nombre d'élèves :		32	
Responsable du voyage :		M. BRIDENNE		Nombre d'accompagnateurs :		4	
DEPENSES				RECETTES			
Libellé	Prix / personne	Nbre pers	Prix total	Libellé	Recettes	Nbre pers	Total ressources
<b>Dépenses élèves</b>							
Transport PROFS	20.83 €	4	83.33 €				
Transport ELEVES	20.83 €	32	666.67 €	PART accompagnateurs	439.58 €	4	1 758.33 €
<b>Total TRANSPORT</b>			<b>750.00 €</b>				
Hebergement PROFS	335.00 €	4	1 340.00 €				
Hebergement ELEVES	324.53 €	32	10 385.00 €				
<b>Total Hebergement</b>			<b>11 725.00 €</b>				
				Foyer : Maison des Collégiens	15.00 €	32	480.00 €
				Part REP	24.41 €	32	781.00 €
				régie			0.00 €
				participation des familles	295 €	32	9 456 €
<b>TOTAL dépenses</b>			<b>12 475.00 €</b>	<b>TOTAL recettes</b>			<b>12 475.00 €</b>

Part accompagnateurs : 1758.33  
 Maison des collégiens : 480 euros  
 Part REP Collège : 781 euros  
 Participation des familles : 295 euros / élèves

Résultat du vote	
Pour	22
Contre	0
Abstention	1

[Acte n° 2018-2019](#)-20

### **III – DOMAINE BUDGETAIRE**

#### **1°) Décision modificative**

DBM info ; ajustement ouverture de crédit suite subventions

#### **2°) Masse salariale**

Le principal donne pour information la masse salariale état de l'année 2017.

#### **Questions diverses :**

Sanitaire : problème loquet cassé, approvisionnement papier toilette

Mme renard invite les élèves à s'adresser directement à elle si un manque de papier est constaté, car les agents passent 3 fois par jour (point papier-savon et nettoyage)

Les élèves signalent également un manque de surveillance.

Vendredi 9.11.2018 réunion formation au collège Jacques Ellul Mme Illartein et Mme Saïtos.

**Prochain CA le jeudi 22 novembre 2018**

**Fin du CA à 19h45**